

N° 1395 C/GIT/DG/COOR/DM/DAF/2025

Yaoundé, le 10 Octobre 2025

COMMUNIQUÉ

Dans le cadre du bon déroulement de nos opérations et du respect des procédures en vigueur, nous rappelons à l'ensemble de nos partenaires du Programme WDI que toutes les démarches de conformité doivent impérativement être finalisées auprès de notre structure avant toute démarche vers nos banques partenaires.

Conformément à nos accords, c'est exclusivement nos services qui sont habilités à ordonner ou diriger les partenaires vers la banque appropriée, à travers une notification officielle.

Nous invitons donc chaque partenaire à veiller à compléter préalablement, l'ensemble des formalités de conformité réglementaire avant toute prise de contact ou déplacement vers nos différentes banques.

Cette mesure vise à assurer une coordination efficace, une meilleure traçabilité des dossiers et le respect des dispositions réglementaires.

Pour toute question ou clarification, veuillez contacter le service conformité ou votre interlocuteur habituel au sein de notre structure.

Infoline: +(237) 697 696 432 / 693 583 564 / 696 083 710**Email** : info@grandimpextrading.com / info@rdcif.com

Le Directeur Général
& Vice-Président du Comité Interministériel de Suivi,
Facilitation et Accompagnement du Programme (WDI)


NGOSSO Abraham Junior